

L'OISEAU SUR LA BRANCHE

PTILOPE DES ILES SOUS-LE-VENT

Ptilinopus chrysoaster G. R. Gray, 1853

'U'upa

Raiatea Fruit-dove

Aspect et couleur

Ptilope de petite taille : 20 cm de long, 25 cm d'envergure.

Le plumage est vert sur le dos, le cou et la poitrine sont gris verdâtre. Les rémiges sont vert foncé.

Le ventre est d'un beau jaune vif (d'où son nom scientifique).

Le front et le dessus du crâne portent une cape magenta.

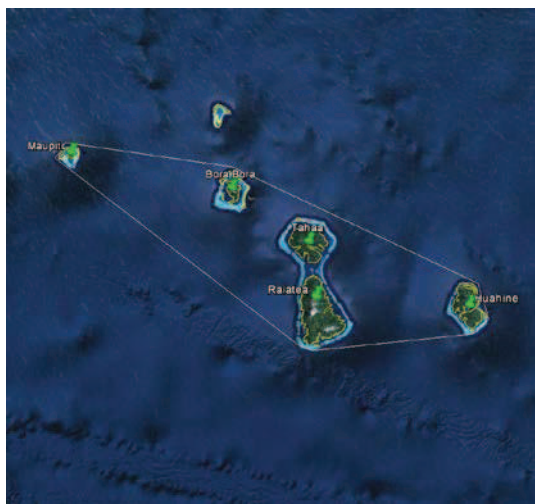
Le bec est jaune avec une marque rouge; les yeux fauves.

La queue est courte bordée de jaune et les pieds gris.

Les sexes sont semblables et les juvéniles ont un plumage plus terne que les adultes sans coloration de la tête.



Répartition et effectifs



Autrefois considéré comme une sous espèce du Ptilope de la Société – *Ptilinopus purpuratus*, il a été récemment élevé au rang d'espèce sur la base de différences morphologiques (plumage).

Le Ptilope des Îles Sous-le-Vent est un oiseau terrestre endémique de l'archipel éponyme, mais on ne le rencontre que sur 5 îles hautes (Huahine, Raiatea, Tahaa, Bora Bora et Maupiti). Il est absent des atolls de cet archipel (Tupai, Maupihaa, Manuae et Motu one).

Sa zone d'occurrence représente 4500 km² (océan + îles) dont 393 km² de terres émergées. Sa zone d'occupation s'étend sur 275 km².

Le nombre d'individus matures est estimé entre 1000 et 10000 (Huahine : 1000-2000, Raiatea : 2000-3000, Tahaa : 500, Bora Bora : 50-100, Maupiti : 50).

Ecologie et reproduction

Le Ptilope des Îles Sous-le-Vent est un oiseau forestier qui fréquente les vallées boisées où il peut atteindre une densité de six à sept oiseaux par hectare, jusqu'à plus de 500 m d'altitude (on le rencontre sur le plateau *Te Mehani* à Raiatea). Il peut aussi fréquenter les jardins arborés.

Cet oiseau frugivore se nourrit de baies charnues appartenant à des espèces d'arbres et arbustes endémiques, indigènes et introduits (Ylang-ylang (*Cananga odorata*) ou *Motoi*). Il consomme aussi des fleurs du vanillier (*Vanilla tahitiensis*) ce qui lui donne une mauvaise réputation auprès des planteurs.

Il semble se reproduire toute l'année. Il construit un nid sommaire fait de branchettes entrelacées.

Statut et conservation

L'espèce est classée NT (quasi menacé) dans les listes rouges de l'UICN, mais EN (en danger) sur la liste rouge UICN France depuis décembre 2015.

L'oiseau ne fait plus l'objet de chasse pour la consommation comme par le passé (piège à la glu en sève de Uru). Le principal facteur limitant à son développement est certainement la prédation par le Busard de Gould – *Manu 'amu mo'a*.